

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès inscrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES. Francis Xavier Perschield à Carolina Silberogel; Chas H. Durel à Eula Smith; Jeff Johnson à Eva Bljot; Wm F. Reinhardt à Mary Howe; Aug Aubert, Jr., à Ophelia Martin; Chas E. Stewart à Mary Gabriel; John Magdon à Ellen V. Mary; Irving Jackson à Elizabeth Gordon; Clarence Kerner à Celina Kiedlinger; D. J. Mora à Ida Turner; Nuzzio Farina à Antonina Milazzo.

NAISSANCES. Mme Joseph Gubler, un garçon; Carl W. Schulze, un garçon; Robert A. Brasamonte, un garçon.

DECES. Vve Barbara Richard 55 ans, 3815 Duvaline; A. K. Seago 79 ans, 3907 Carondelet; Veiva Cheneyville 8 ans, 2221 N. Prieur; Lattie Patis 35 ans, Hôpital de Charité; Samuel D. McEnery 73 ans, 1233 Ste Marie; Ella Young 34 ans, Hôpital de Charité; Josephine Lucas 66 ans, 631 Pologne; Eleonore McCoy 20 ans, 404 Slidell.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Jacinto Barzana vs Emile L. Suarez et al, réclamation de \$251.15. Dr Lieven Depoorter vs John Carbo, réclamation de \$175. Successions ouvertes: Amédée Fortin, Alex Oyé, Wm Fink, Nicholas Elsworth, Beau Andrews Jr, Mme Frank N. Butler.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOLIN. Comparutions: James Mealey, larcin; Fred Douglas, attaque et blessure; Ernest Jones, larcin; Jules Grosch, violation de la loi du dimanche; John Arvelli, Michel Laurent, actes de violence; Elot Gaudry, violation de l'acte 107 de 1902. Acquittés: James Miller, Lawrence Camp, Jos. Ottilio, Geo. Ford, actes de violence; Geo. Jackson, attaque et blessure; Geo. Ford, attaque à main armée. Envoyés devant la cour criminelle: Emile Coisse, violation de l'acte 24 de 1895; A. Maury, détournement.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

August Fagot à John Riley, un lot, Ciara, Willow, Soniat et avenue Peters, \$400. J. Vincent à la Orleans H. un terrain, Prieur, Johnson, et Maquie, \$100. Propriétaire à Leon Heck, même terrain, \$2500. Jessica Romain à J. H. Van Trois terrains, St-Charles, Amelia, Feniston, \$300. L. Duvernay à E. P. une avenue, Londres, \$200. Nouvelle Orleans. Oscar A. Schneidau à Mme W. O. Eiridge, 3 terrains, Emily, Clairborne, Robertson, Japonica, \$2800. Orleans H. Ass'n à Baptiste Piegts, 3 terrains, Eastern, St-James, Seima et avenue du peuple, \$300. Mutual B. et H. Ass'n à Edw. N. Dupré, portion Camp, Bellecastie, Dufussat, Chestnut \$4000. Suburban B. et L. Ass'n à Emile Brozard, terrain Freret, Octavia, Howard et avenue Peters, \$3490.

Témoignages de condoléances

Adressés à la famille du sénateur McEnery.

Des centaines de témoignages de sympathie envoyés non seulement de la Nouvelle-Orléans et de l'Etat, mais de toutes les parties de l'Union ont été adressés hier aux membres de la famille du défunt sénateur McEnery.

Dans la matinée le maire Behrman et l'avocat de ville, M. Moore, sont rendus à la résidence mortuaire et ont présenté leurs respects à la veuve du sénateur.

Au nombre des messages de sympathie reçus par Mme McEnery, se trouvait le suivant du secrétaire de la marine, M. von L. Meyer. Wasnington, D. C., 29 juin 1910. Mme S. D. McEnery, "Acceptez, je vous prie, l'expression de ma profonde sympathie dans votre grande perte, qui en est aussi une pour votre Etat et pour la nation."

G. V. L. MEYER, Secrétaire de la Marine. New York, 29 juin. Je suis peiné de la mort de votre bien-aimé mari et de mon cher ami et je vous exprime à vous et à votre famille ma profonde sympathie. SPNEY H. MARCH.

Colorado Springs, 29 juin - Mme Samuel Douglas McEnery, Nouvelle-Orléans. - J'ai appris avec un profond chagrin la mort de mon bon ami le sénateur McEnery. Je pleure avec vous et vos vôtres dans votre affliction. H. GENÈRES DUFOUR.

Raymond, Lne, 29 juin - J'ai été grandement peiné d'apprendre la mort du Sénateur L'Etat perd un de ses meilleurs fils. Dieu vous bénisse et vous protège. GILBERT L. DUPRE.

Franklin, Lne, 29 juin - Mme S. D. McEnery, Nouvelle-Orléans. - La mort a supprimé de notre milieu une figure vénérable. Plus il vivait et plus il gagnait dans l'affection du peuple. La perte est irréparable. DONALDSON CAFFERY.

Les obèques du sénateur McEnery auront lieu de matin à 10.30 heures. Le service funèbre sera célébré par le Rev. P. Biever, de la Société de Jésus.

Les porteurs actifs seront: MM. Paul Eber Coe, Marion M. Coe, Walter McEnery, James McEnery, Edgar T. Leche, Chas. Farwell, Bart D. Newman, Sénateur M. J. Foster.

Les porteurs honoraires: MM. Gov. J. V. Sanders, Lieut. Gov. P. A. Lambremont, Hon. Martin Behrman, Hon. B. F. Jones, Hon. Jas. A. McRackon, Col. Robert Ewing, T. C. Rapier, Hon. Paul Capdeville, Hon. Garland Dupré, Ashton Phelps, Calhoun Fluker, Edward Neugas, Sidney March, Newry McCall, Hugh McCloskey, Bernard McCloskey, T. P. Thompson, A. Dufour, Crawford H. Ellis, Hugh S. Sutton, Pearl Wight, Frank B. Williams, Charles Godchaux, Dr Ernest Lewis, Gen. J. B. Levert, Major J. E. Davis, Norman Walker, Juges J. G. Baker, Frank B. Christian, A. M. Aucouin, J. B. Fisher, Max Guindard, John Fogarty, John Nolan, L. E. Bentley, E. H. Farrar, Hon. Jos. Voegelé, Col. Walter Danziger, Matt. Long, L. E. Thomas, Henry P. Dart, Hon. Thos. J. Kernan, René Beauregard, Douglas Wood, Henry T. Beauregard, Calhoun Finker, Juge J. M. Thornton, Jas. A. Smith, Hon. Overton Cade, Juge V. C. Coo.

T. D. Bond, Joseph Ahy, W. C. Chevris, Harry Farwell, W. B. Thompson, Frank B. Hayne, Boss Murrell, John Frawley, Charles Janvier, Gus Lemie, Dr H. A. Veazie, Paul Schneidau, Geo. Dunbar, Hon. St. Clair Adams, Hunter C. Leake, Hon. Warren Easton, Colonel John P. Sullivan, Peter F. Maubert, Juge A. G. Brice, Geo. Dejeu, J. P. Blair, W. S. Parker, Charles J. Théard, L. H. Martin, Hon. Theodore S. Wilkinson, A. W. de Roaldes, Philip Werlein, John M. Parker, Frank A. Daniels, Donaldson Caffery, J. E. Estelle, Juge Gilbert L. Dupré, Portouas A. Burke, Walter C. Burke, R. Lee Garland, Hon. E. T. Lewis, Hon. Thos. L. Lewis, Thos. Connell, Charles H. Trousdale, Geo. Dodds, L. H. Marrero, C. C. Cordill, Carlton Hunt, E. M. Hudson, Gen. W. J. Behan, Hons Charles E. Fenner.

Le 4 Juillet à la Poste. A l'occasion de la Fête Nationale du 4 juillet le Bureau Central des Postes et des succursales seront fermés toute la journée à l'exception des guichets pour la distribution des timbres et des lettres qui resteront ouverts: le premier de 7 heures du matin à 7 heures du soir, le second de 7 heures du matin à 11 heures de l'après-midi.

Deux des maisons de commerce de notre ville, accusées par l'Association de district fédéral Beattie d'avoir violé la loi sur les denrées alimentaires, ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnées à \$10 d'amende par le juge Foster, de la cour fédérale de district.

Les représentants des deux firmes inculpées, la Cuisinano Tujaque Co. et la Gulf Manufacturing Co., ont déclaré que la loi n'avait pas été violée intentionnellement.

LES TAXES. La Compagnie de Chemin de fer Illinois Central a transmis hier au trésorier de la ville M. Briede un chèque de 39,141.03 dollars représentant le montant de ses taxes pour l'année 1910.

Deux autres chèques d'un montant élevé ont été remis hier à M. Briede: un de \$19,550 envoyé par H. H. Holmes Compagny et un de \$28,350 de la German American Bank.

Les livres du trésorier seront fermés à partir de ce soir et les contribuables qui n'auront pas acquitté leurs taxes seront considérés comme délinquants.

Le 4 Juillet à la Poste. A l'occasion de la Fête Nationale du 4 juillet le Bureau Central des Postes et des succursales seront fermés toute la journée à l'exception des guichets pour la distribution des timbres et des lettres qui resteront ouverts: le premier de 7 heures du matin à 7 heures du soir, le second de 7 heures du matin à 11 heures de l'après-midi.

Deux des maisons de commerce de notre ville, accusées par l'Association de district fédéral Beattie d'avoir violé la loi sur les denrées alimentaires, ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnées à \$10 d'amende par le juge Foster, de la cour fédérale de district.

Les représentants des deux firmes inculpées, la Cuisinano Tujaque Co. et la Gulf Manufacturing Co., ont déclaré que la loi n'avait pas été violée intentionnellement.

LES TAXES. La Compagnie de Chemin de fer Illinois Central a transmis hier au trésorier de la ville M. Briede un chèque de 39,141.03 dollars représentant le montant de ses taxes pour l'année 1910.

Deux autres chèques d'un montant élevé ont été remis hier à M. Briede: un de \$19,550 envoyé par H. H. Holmes Compagny et un de \$28,350 de la German American Bank.

Les livres du trésorier seront fermés à partir de ce soir et les contribuables qui n'auront pas acquitté leurs taxes seront considérés comme délinquants.

Assemblée Générale de la Louisiane.

Baton Rouge, 29 juin.

Trente-cinq sénateurs étaient présents lorsque à 9.30 heures la séance a été ouverte par le lieutenant-gouverneur Lamorement. Le Rev. P. Solignac a dit la prière.

Des rapports favorables ont été rendus sur les bills suivants: O'Connor - Sur l'instruction obligatoire dans la paroisse d'Orléans. McCullish - Durant le droit de passage à la ligne du chemin de fer électrique New-Orléans-Baton Rouge sur les fermes pénitentiaires de Monticello et de Oakdale.

Caspari - autorisant la construction d'un pont sur la rivière aux Cannes. Sutton - Interdisant la vente de boissons alcooliques près de l'école supérieure de Poncechartrou.

Le bill "jetie" exemptant de toute taxe les compagnies de navigation américaines qui établiraient un service régulier entre la Nouvelle-Orléans et les ports de l'Amérique latine a été définitivement voté par le Sénat et transmis à la Chambre.

Le lieutenant-gouverneur Lamorement a ensuite nommé un comité de cinq membres ayant pour mission de représenter le Sénat de la Louisiane aux obèques de M. McEnery.

Ce comité sera composé de MM. Stafford, Marks, Oglesby, Irwin et Conners. La séance a été levée à 11.45 heures.

CHAMBRE. La séance a été ouverte à 9 heures par le Speaker Dupré. Soixante-dix membres ont répondu à l'appel nominal.

Le Speaker a annoncé la nomination de l'Assemblée générale de la Louisiane pour le 15 juillet 1910. Le lieutenant-gouverneur Lamorement a ensuite nommé un comité de cinq membres ayant pour mission de représenter le Sénat de la Louisiane aux obèques de M. McEnery.

Ce comité sera composé de MM. Stafford, Marks, Oglesby, Irwin et Conners. La séance a été levée à 11.45 heures.

CHAMBRE. La séance a été ouverte à 9 heures par le Speaker Dupré. Soixante-dix membres ont répondu à l'appel nominal.

Le "Ravin" n'est pas encore renfloué. M. Crawford H. Ellis, directeur de la United Fruit Company, a reçu hier matin une dépêche l'informant que le vapeur "Ravin" qui s'est échoué ces jours derniers sur les récifs de Chauchoerre, près de la Côte du Yucatan, est dans une position critique et l'on doute qu'il puisse être renfloué.

Ce navire était en route de Belize pour la Nouvelle-Orléans lorsque l'accident est survenu. Jusqu'ici le temps s'est maintenu au beau et le "Ravin" n'a pas eu trop à souffrir, mais comme il est fortement engagé sur les récifs, en cas de mauvais temps sa coque serait promptement démolie par les vagues.

Accusés de Vol. James Mealey, domicilié 2628 avenue Washington, accusé par Mme A. Donawala du vol d'un portefeuille, a comparu hier matin devant la première cour criminelle de cité. Mealey a plaidé non coupable et a été relâché sous caution de \$250.

Légère amende. Deux des maisons de commerce de notre ville, accusées par l'Association de district fédéral Beattie d'avoir violé la loi sur les denrées alimentaires, ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnées à \$10 d'amende par le juge Foster, de la cour fédérale de district.

Les représentants des deux firmes inculpées, la Cuisinano Tujaque Co. et la Gulf Manufacturing Co., ont déclaré que la loi n'avait pas été violée intentionnellement.

LES TAXES. La Compagnie de Chemin de fer Illinois Central a transmis hier au trésorier de la ville M. Briede un chèque de 39,141.03 dollars représentant le montant de ses taxes pour l'année 1910.

Deux autres chèques d'un montant élevé ont été remis hier à M. Briede: un de \$19,550 envoyé par H. H. Holmes Compagny et un de \$28,350 de la German American Bank.

Les livres du trésorier seront fermés à partir de ce soir et les contribuables qui n'auront pas acquitté leurs taxes seront considérés comme délinquants.

Le 4 Juillet à la Poste. A l'occasion de la Fête Nationale du 4 juillet le Bureau Central des Postes et des succursales seront fermés toute la journée à l'exception des guichets pour la distribution des timbres et des lettres qui resteront ouverts: le premier de 7 heures du matin à 7 heures du soir, le second de 7 heures du matin à 11 heures de l'après-midi.

Deux des maisons de commerce de notre ville, accusées par l'Association de district fédéral Beattie d'avoir violé la loi sur les denrées alimentaires, ont reconnu leur culpabilité et ont été condamnées à \$10 d'amende par le juge Foster, de la cour fédérale de district.

Les représentants des deux firmes inculpées, la Cuisinano Tujaque Co. et la Gulf Manufacturing Co., ont déclaré que la loi n'avait pas été violée intentionnellement.

LES TAXES. La Compagnie de Chemin de fer Illinois Central a transmis hier au trésorier de la ville M. Briede un chèque de 39,141.03 dollars représentant le montant de ses taxes pour l'année 1910.

Deux autres chèques d'un montant élevé ont été remis hier à M. Briede: un de \$19,550 envoyé par H. H. Holmes Compagny et un de \$28,350 de la German American Bank.

Les livres du trésorier seront fermés à partir de ce soir et les contribuables qui n'auront pas acquitté leurs taxes seront considérés comme délinquants.

DECES.

M. ENRY - Décédé mardi, 28 juin 1910 à 9.40 a.m. SAMUEL DOUGLASS M. ENRY. L'âge de 78 ans. Services funèbres auront lieu à sa dernière résidence, 1233 rue Ste-Marie, ce matin, jeudi, à 10.30 heures.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entreprenneur de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1042.

F. LAUDUMIEY & Co., Ltd. Entreprenneurs de Pompes Funèbres et Embauxments. 1108-1112 Rue Nô Remparts PHONE REMLOCK 408

EMILE LABAT (Autrefois Mme Veuve Jos. Ray) Directeur de Pompes Funèbres et Embauxment. No 1306 AVENUE NORD REMPARTS. Près Esplanade.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau Statistique Municipal. Quatrième étage, Nouvelle-Orléans, 24 juin 1910 - Des communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

PETITES ANNONCES. Demande Agents - Hommes et Femmes capables, progressifs pour l'Etat de la Louisiane. Petit placement désiré, mais pas nécessaire. Louisiana Organizing Co. 318 Hibernia Bk Bldg, Nouvelle-Orléans, Lne. 24 juin.

CHAMBRE avec déjeuner et souper. Célèbre. Maison 914 Hibernia Bk Bldg. 26 juin.

COUVER CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 91 - 23 - Division D - A été nommé par le juge J. G. Brice, le 24 juin 1910 - Les communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau Statistique Municipal. Quatrième étage, Nouvelle-Orléans, 24 juin 1910 - Des communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

PETITES ANNONCES. Demande Agents - Hommes et Femmes capables, progressifs pour l'Etat de la Louisiane. Petit placement désiré, mais pas nécessaire. Louisiana Organizing Co. 318 Hibernia Bk Bldg, Nouvelle-Orléans, Lne. 24 juin.

CHAMBRE avec déjeuner et souper. Célèbre. Maison 914 Hibernia Bk Bldg. 26 juin.

COUVER CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 91 - 23 - Division D - A été nommé par le juge J. G. Brice, le 24 juin 1910 - Les communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau Statistique Municipal. Quatrième étage, Nouvelle-Orléans, 24 juin 1910 - Des communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

PETITES ANNONCES. Demande Agents - Hommes et Femmes capables, progressifs pour l'Etat de la Louisiane. Petit placement désiré, mais pas nécessaire. Louisiana Organizing Co. 318 Hibernia Bk Bldg, Nouvelle-Orléans, Lne. 24 juin.

CHAMBRE avec déjeuner et souper. Célèbre. Maison 914 Hibernia Bk Bldg. 26 juin.

COUVER CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 91 - 23 - Division D - A été nommé par le juge J. G. Brice, le 24 juin 1910 - Les communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau Statistique Municipal. Quatrième étage, Nouvelle-Orléans, 24 juin 1910 - Des communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

PETITES ANNONCES. Demande Agents - Hommes et Femmes capables, progressifs pour l'Etat de la Louisiane. Petit placement désiré, mais pas nécessaire. Louisiana Organizing Co. 318 Hibernia Bk Bldg, Nouvelle-Orléans, Lne. 24 juin.

CHAMBRE avec déjeuner et souper. Célèbre. Maison 914 Hibernia Bk Bldg. 26 juin.

COUVER CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 91 - 23 - Division D - A été nommé par le juge J. G. Brice, le 24 juin 1910 - Les communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau Statistique Municipal. Quatrième étage, Nouvelle-Orléans, 24 juin 1910 - Des communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

PETITES ANNONCES. Demande Agents - Hommes et Femmes capables, progressifs pour l'Etat de la Louisiane. Petit placement désiré, mais pas nécessaire. Louisiana Organizing Co. 318 Hibernia Bk Bldg, Nouvelle-Orléans, Lne. 24 juin.

CHAMBRE avec déjeuner et souper. Célèbre. Maison 914 Hibernia Bk Bldg. 26 juin.

COUVER CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans - No 91 - 23 - Division D - A été nommé par le juge J. G. Brice, le 24 juin 1910 - Les communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau Statistique Municipal. Quatrième étage, Nouvelle-Orléans, 24 juin 1910 - Des communications cachetées seront reçues à ce bureau jusqu'au 30 juin 1910, et à partir de ce jour les communications de ce genre ne seront plus acceptées.

AMUSEMENTS

WEST END TOILETTE. ORCHESTRE MILITAIRE DE TOLE. VAUDEVILLE. PORTRAITS MOUVANTS. ADMISSION GRATUITS.

HOTEL ET RESTAURANT DE WEST END. Ouvert toute l'année. Tous les plats délicats de la Saison avec Cuisine et Service irréprochables. PRIX RAISONNABLES.

Lew Rose's Winter Garden. Originateurs de "Pop" Vandeville. 615 Acte Ecolles et les Plus Beaux Ferreries Montants du Monde. Voyez "The Great Moore" dans son "Casual Mystery". Soiree d'Amateur, Mardi. Concerts de Vaudeville, Jeudi.

100--SHUBERT. Grand Divertissement de Tableaux. O. T. CRAWFORD. Changement de Tableaux les Dimanches. Chaque Représentation dure Plus d'une heure.

LAC PONTCHARTRAIN ET RIVIERE THERMONT. Mandeville, Lewisburg et Madisonville. Steamer NEW CAMELIA. Commentez le 7 Avril 1910.

EXCURSIONS. \$1.00 Aller et Retour. \$1.00 Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Exand Park, dimanche et mercredi à l'arrivée du train de 7.45 h. a. m. A l'aller, quittera Madisonville tous les jours à 5 heures a. m. L'aller et le temps le permettant.

W. C. COYLE & Co. Agents. No 377 rue Canal.

Mandeville, Madisonville et Houllonville. STR. LOUIS DOLIVE. Tous les Jours Excepté les Mercredis et les Dimanches.

Quitte West End à 4.30 P. M. Au Retour quitte Houllonville à 5 A. M. Dimanche - EXCURSION - Mercredi. \$1.00 ALLER ET RETOUR. Quitte West End à l'Arrivée du Train de 7.45 A. M. Tous les Jours. Font connection à Madisonville avec la ligne maritime pour Covington et Avita Springs. Prenez tous les Jours et de part de chez de la rue du Canal.

29 mai - ST. TAMMANY S. S. CO.

VAPEURS. LIGNE FRANÇAISE, COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France).

Partant tous les lundis, à 10 h. A. M. Du quai No 57, Rivière du Nord, pied de la rue West 15th.

LA SAVOIE, 30 juin. LA PROVENCE, 7 juillet. LA BRETAGNE, 14 juillet. LA LORRAINE, 21 juillet. LA SAVOIE, 28 juillet. LA TOURNAI, 4 août. Agence générale, 19 rue State, N. Y. Vapeurs à double hélice.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE. S. S. LOUISIANE, 25 juillet. S. S. CALIFORNIE, 25 août. - Escala à la Havane, Cuba et Coruna, Espagne. Passage de Première Classe, \$20.00. Passage d'Entrepont, \$10.00. FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud No 50 rue Commerce, bâtiment Hennessey. 1er mars - Jan.

elle la vérité. Il lui pardonnerait d'avoir hérité... il oublierait ces affres et cette agonie morale... Il croirait que dans ce cœur de jeune fille, une lutte douloureuse avait mis aux prises, d'une part, l'égoïsme et l'épouvante, d'autre part, l'amour... et que finalement, l'amour l'avait emporté... Et il offrait son nom... Elle l'acceptait... Ils étaient heureux... On, tels devaient être ses rêves... Et voilà bien pourquoi il avait cette certitude dont parlait Marie Jérémite, pourquoi il était convaincu qu'on le sauverait... Ainsi, elle finit dans ses mains la vie de cet homme... Car, condamné ou acquitté, la vie de Renaud était brisée; le coupon, l'acensation infamante malgré tout, pesaient sur lui, pour jamais... on pourrait le renvoyer absous, on le renverrait à honorer... Et elle ne ferait rien pour le sauver... Non, ne pouvons montrer cette jeune fille que telle qu'elle est. Ce serait atténuer ce caractère, que de dire qu'elle est, ne fût-ce que pendant quelques heures, une héritière et qu'elle envisage le moment où peut-être elle montrerait la sublime abnégation d'aller trouver le juge. Elle n'eut jamais cette hésitation... L'idée de cette abnégation ne lui vint pas!

Mademoiselle assista aux débats pour entendre parler M. Jody et pour être fière de son éloquence... Mademoiselle va être bien heureuse... Moi, je n'ai jamais vu de cour d'assises et je voudrais tant entendre condamner quelqu'un... surtout un bague ou à mort... ça doit donner du frisson... et si mademoiselle était bien bonne, elle tacherait de me trouver ce jour-là une petite place à côté d'elle! Henriette ne répondit pas, s'entendit pas. Tous ces événements qui se précipitaient ainsi autour d'elle la rendaient folle. Réussirait-elle à sortir sans blessure du carcelle du fer qui se rassemblerait, chaque jour, inexorablement? Marie Jérémite ajoutait, sournoise: -Après tout, mademoiselle n'assistera peut-être pas aux débats... Ça vaudra mieux pour sa tranquillité... parce que, sûrement, on ne manquerait pas de la dévotiser, à cause de ces deux hommes, l'avocat et l'accusé, qui tous les deux ont été amoureux de mademoiselle... Henriette, cette fois, entendit. Elle eut un geste de rage. -Mais laissez-vous, Marie, taisez-vous donc! Lorsque, pour la première fois depuis l'enterrement de Villedieu, M. Jody-Thuret apparut aux Bois-Murés, il y resta l'après-midi. Il fallut tout son cour-

rage à Henriette pour ne lui laisser rien voir de l'émotion profonde qu'il agitait. L'avocat, très amoureux, ne songeait qu'à son amour. Il laissait à Paris ses soucis, ses travaux, pour venir auprès de sa fiancée, dans les rayons de ses beaux yeux noirs, se reposer et retrouver de la vie, de la force, de la jeunesse. Lorsqu'il était auprès d'elle, rien en dehors d'elle n'existait plus. M. Jody-Thuret avait été marié pendant dix ans et était resté veuf sans famille. Le travail, un labeur acharné, avaient rempli son existence. Et il avait consacré le peu de loisirs qu'il prenait pour son repos, à des œuvres de charité. Mieux que personne, il connaissait les misères parisiennes. Il avait, depuis quarante ans, côtoyé tant de vices triomphants ou cachés, tant de vertus ignorées ou méconnues, tant de dévouement méconnus, tant de grande fortune venant au secours de ses très grande charité. Et sur le tard, alors qu'il ne songeait plus à l'amour, brusquement, en un coup de foudre, l'amour s'était éveillé dans son cœur. Il avait combattu contre lui-même, essayant de résister à cet entraînement. Il avait essayé d'oublier, en se plongeant dans des travaux plus opiniâtres, en voyageant. Ce fut inutile. La brune figure et les grands yeux brillants d'Henriette le saisissaient, on le retrouverait partout. Alors, il s'en était ouvert à Villedieu. Et il avait éprouvé une joie insensée une joie d'enfant, lorsqu'il avait reçu l'assurance que peut-être, Henriette ne le reposerait pas. Il avait fait sa cour et le mariage avait été résolu quelques jours seulement avant la nuit où Villedieu fut tué. Tant que le mariage ne fut pas certain et annoncé, la nouvelle, publique, les relations mystérieuses continuèrent entre Renaud et Henriette. Le jour où le mariage fut arrêté, Henriette n'hésita pas à rompre avec son amant. Et comme ils avaient échangé de nombreuses lettres, elle lui avait, pour la tranquillité de son avenir, redemandé ces lettres. Et ces lettres, on le sait, avaient disparu. C'était par une après-midi de septembre que M. Jody-Thuret était venu à Bois-Murés. Après être resté quelques minutes avec madame Villedieu, l'avocat avait rejoint un salon se flanqué, toute pale en ses vêtements de deuil, mais qui semblait plus belle encore dans ce cadre noir. Le vieillard était si impressionné, si confiant, si heureux, que la jeune fille jugea qu'il ne savait rien encore et raprit courage. S'il ne savait rien, c'est donc qu'entre Renaud et lui, dans la prison, l'explication définitive n'avait pas eu lieu! C'est donc que Renaud ne lui avait pas révélé, à l'avocat,

A continuer.